

**ASSOCIATION DES LOUEURS EN MEUBLES
ET PROPRIETAIRES DE LA VALLEE DE MERIBEL**

Impasse du Verger, 73550, Les Allues

Procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 août 2018
A Les Allues, 73550, salle de l'Alluétaise à la Maison des Générations.

La séance est ouverte à 17H15.

Présents (8): Lionel David, Dany Baroni, Jacques Salaün, Christophe Tison, Frédéric Le Feuvre, Agathe Brissart, Fabrice Clauzel, Anne Crousaz.

Représentés (6): Elizabeth Logan, Daniel Subitte, François-Xavier Guéné, Christiane Raffort, Jocelyne Lebeau-Bermond, Gérard Le Manach.

Lionel DAVID, Président, expose les réalisations de l'association au cours des 12 mois écoulés:

Dany Baroni (au Conseil d'Administration) et Lionel DAVID (au Comité Exécutif) ont représenté l'association auprès des instances de l'Office de Tourisme ainsi que, de façon informelle, auprès de la Mairie.

L'ALP a été invitée à participer à une réunion de propriétaires organisée à Paris par l'Office de Tourisme (représentant: Lionel David).

L'ALP a tenu des stands à la Prima (au Mottaret en début de saison) et au salon Alp'Home fin juillet 2018. Notre stand était situé entre celui de l'Office de Tourisme et celui de Méribel Conciergerie, filiale de MéribelAlpina.

Notre présence à Alp'Home nous a permis de recueillir l'engagement de 32 nouveaux adhérents, ce qui porterait le nombre total de membres à 72, sous réserve de la réinscription des anciens membres.

L'ALP poursuit ses discussions avec l'Office de Tourisme pour une baisse des conditions appliquées par la Place de Marché. Nous avons bon espoir d'obtenir une réduction de la commission proportionnelle sur les locations de 6% TTC à 5% TTC. Le bureau considère que ceci n'est toutefois qu'une étape.

Des négociations ont également été menées pour que la cotisation pour adhérer à l'Office de Tourisme (aujourd'hui de 150 € par logement quelle qu'en soit la taille) soit variable selon, d'une part, le nombre de lits par logement et, d'autre part, le nombre de logements par propriétaire. Nous ne sommes pas parvenus encore à obtenir satisfaction sur ce point que nous maintenons dans nos objectifs.

A notre demande, des améliorations sur l'onglet Loueurs Particuliers ont été apportées sur le site de Méribel Tourisme.

D'une façon générale, l'ALP continue de prendre sa place dans le paysage touristique de la station.

Sur le plan du fonctionnement interne, comme il a été suggéré au lors de l'assemblée générale de 2017, un système de vignette annuelle vient d'être mis en place pour réduire les dépenses.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Dany BARONI, Vice Président, présente les points d'intérêt pour l'ALP qui ont été discutés au cours du Conseil d'Administration de la veille, 1er août 2018:

L'ALP a voté contre la proposition de réduction de 6% TTC à 5% TTC de la commission de la place de marché sur les locations afin de marquer son désaccord sur la politique tarifaire de l'OT vis-à-vis des loueurs particuliers (commission proportionnelle et cotisation fixe). La mesure a toutefois été adoptée.

Eric Bouchet, Directeur de l'OT, ayant démissionné, un cabinet de recrutement a été sélectionné pour trouver un remplaçant.

Jacques SALAÜN présente la situation financière de l'association au 30 juin 2018:

Les mouvements enregistrés depuis le 31 juillet 2017 (date de l'arrêté des comptes pour l'AG de 2017) sont les suivants:

Recettes		Dépenses	
40 cotisations à 20 €	800,00	4 chemises avec logo	124,56
		Frais postaux	35,60
		Frais bancaires	8,00
		Remboursement à L. David	83,90
		de frais antérieurs	
Totaux	800,00		252,06
Excédent de la période	547,94		
Solde fin période précédente	291,20		
Solde en banque 30/06/2018	839,14		

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Cotisation annuelle:

Lionel DAVID expose que le bureau de 4 membres n'est pas en mesure de faire face à l'augmentation de charges générée par les nouvelles adhésions et que l'embauche d'une secrétaire est devenue nécessaire. Une personne ayant 20 ans d'ancienneté de secrétariat en entreprise a été identifiée pour travailler à temps partiel en fonction des nécessités. Afin de permettre de payer cette personne, il est proposé de porter de 20 € à 30 € le montant de la cotisation annuelle avec effet au 1^{er} octobre 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'Administration:

Conformément à l'article 13 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'administration. Dany Baroni et Jacques Salaün ont été désignés sortants par tirage au sort. Ils présentent à nouveau leur candidature et sont renouvelés à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration ont souhaité son renforcement en faisant appel à de nouvelles compétences, notamment informatiques. Deux candidatures ont été reçues de:

Fabrice Clauzel, salarié de Méribel Conciergerie,
Benjamin Michaud, responsable de la boutique Ski Précision à Méribel.

Leur candidature est approuvée à l'unanimité.

Lionel David expose ensuite quelques développements à venir:

Partenariats: globalement, les partenariats anciens devraient être poursuivis, à l'exception de celui avec les restaurants qui rencontre des difficultés à être mis en œuvre, vraisemblablement en raison de leurs effectifs importants.

- Alors que ces accord étaient jusqu'à présent oraux, nous allons nous efforcer d'établir une convention écrite, ce qui devrait permettre de réduire, voire éliminer, les quelques difficultés rencontrées la saison dernière.
- L'accord avec l'ESF porte actuellement sur les cours collectifs exclusivement. A la demande de plusieurs membres, nous nous efforcerons de l'étendre. Il est également souligné l'avantage accordé aux propriétaires pour des sorties en hors-piste.
- Les discussions vont également être reprises pour la piscine et la patinoire.
- Méribel Conciergerie accordera une remise de 10% sur ses tarifs standards.

Site de l'association: un site devrait être prochainement créé sous le pilotage de Fabrice Clauzel.

L'embauche d'une secrétaire devrait nous permettre de mettre en place une lettre d'information à destination des membres. La cadence reste à définir et pourra varier en fonction de l'actualité.

Au cours de la réunion, Anne Crousaz a suggéré que l'association:

- envoie une invitation à la Prima à tous les membres
- approche les propriétaires privés listés par l'OT.

Ces suggestions sont retenues et pourront être mises en œuvre après l'embauche de la secrétaire.

La séance est levée à 19H20.

Le Président, Lionel DAVID: